

Libellé :

Coupure totale d'une cabine HT (en dehors des heures de service)

Description :

Lors d'une coupure totale, la cabine est mise entièrement hors tension, y compris les câbles réseau. Ceux-ci sont mis hors tension à partir des cabines adjacentes. La coupure totale est indispensable si un entretien ou un remplacement est prévu sur les cellules de bouclage. L'intervention de Sibelga se limite aux manoeuvres sur les interrupteurs des cellules entrée et sortie. La manoeuvre de la protection générale est de la responsabilité du demandeur (sauf dans le cas où celle-ci est rendue inaccessible par un cadenas ou un autre système appartenant à Sibelga). Il lui appartient de prévoir le personnel compétent sur place pour exécuter cette manoeuvre.

Cette prestation comprend :

- la coupure totale d'une cabine HT en dehors des heures de service, soit avant 7h30 ou après 15h45
- la mise à disposition de personnel Sibelga pendant 4h pour l'exécution de la manoeuvre de mise hors tension et de remise sous tension de la cabine HT client.

Travaux préparatoires à réaliser par le client :

- aucun

Comment introduire sa demande ?

Demande à introduire par écrit :

- directement via le site www.sibelga.be > Raccordements et compteurs
- par courrier au moyen d'un formulaire :
 - à télécharger sur le site www.sibelga.be ou
 - à demander au service clientèle (02/549.41.00) → **offre écrite**

Étapes :



Travaux fréquemment associés :

Main d'œuvre en régie

FFE0217 (130€/h)